

Réforme administrative: la Ville de Montréal créera le nouveau Service de la performance organisationnelle

15 janvier 2014

Montréal, le 15 janvier 2014 - Afin de rendre l'administration municipale plus efficace et de réaliser des gains de productivité, le maire de Montréal, M. Denis Coderre, et le vice-président du comité exécutif responsable de la réforme administrative, M. Harout Chitilian, annoncent la création du Service de la performance organisationnelle. Après la pause touchant l'embauche et les mouvements de main-d'œuvre annoncée en décembre dernier, il s'agit ici de la deuxième initiative afin de concrétiser la réforme administrative de la Ville et d'amorcer une transformation des façons de faire de l'organisation.

« Lors de la dernière campagne électorale, nous nous sommes engagés à revoir le fonctionnement de l'administration municipale afin de la rendre plus performante. Aujourd'hui, nous posons un geste fort en nous donnant les outils pour mener à bien cette réforme de façon durable », a affirmé Denis Coderre.

Le mandat de ce nouveau service institutionnel de la ville sera, en autres :

- d'examiner tous les principaux processus et activités de la gestion municipale ;
- de proposer des réformes visant l'efficacité de l'organisation, la simplification des processus et activités, la mesure des résultats, l'étalonnage avec les meilleures organisations comparables ;
- de viser une plus grande imputabilité au sein de l'administration de la Ville ;
- de développer une banque de données ouvertes permettant aux citoyens de connaître la performance organisationnelle de la Ville.

« La mise en place du Service de la performance organisationnelle est un jalon important de la réforme administrative de la Ville. Il permettra à Montréal de se comparer aux villes et aux organisations publiques ou privées comparables et d'évaluer les activités de gestion afin d'être plus efficace et plus efficient. Nous comptons sur tous les acteurs de l'administration publique pour contribuer aux changements des processus et activités de la gestion municipale qui résulteront de cette analyse », a déclaré M. Chitilian.

Afin d'officialiser la création de ce service, le conseil municipal sera appelé à entériner cette décision du comité exécutif à la séance du conseil du mois de février.

Soulignons que la création du Service de la performance organisationnelle se fera à coût nul, puisqu'il sera constitué d'une vingtaine de personnes recrutées au sein de la fonction publique municipale. Par ailleurs, un nouveau poste au sein de l'appareil municipal sera créé, soit celui de directeur de service – Performance organisationnelle. Le titulaire de ce poste devra mettre sur pied le nouveau service dans les meilleurs délais et amorcer les activités au courant de l'année. Le nouveau service sera appelé à travailler en collaboration avec les services institutionnels de la ville centre et avec les arrondissements et relèvera du directeur général.

Finalement, mentionnons que cette transformation s'appuiera sur l'utilisation accrue des nouvelles technologies. Ainsi, le Service créera une banque de données ouvertes permettant aux citoyens de connaître la performance organisationnelle de la Ville, et ce, pour tous les services qu'elle offre.

- 30 -

[Retour à la page précédente](#)